



Prolongement de la rue des Cèdres à St-Arsène...la saga se poursuit

Ça a brassé hier soir à Saint-Arsène. L'épineux projet de prolongement de la rue des Cèdres était en fait le seul point à l'ordre du jour de la rencontre du conseil municipal. Même si le ministère de l'Environnement a refusé d'autoriser les travaux, la municipalité persiste et signe. Pas question d'abandonner le projet!

« Le ministre, l'information, il ne l'a pas eu correct », lance le maire André Roy.

Le ton de la rencontre était donné. La saga se poursuit. « Le conseil essaie de délibérer et chaque fois qu'on parle, vous nous couper la parole. Vous appelez ça du respect? », affirme le directeur général à la salle.

Malgré les protestations, la municipalité conteste la décision du ministère de l'Environnement. Les autorisations auraient été refusées en raison d'informations erronées. « On veut juste rectifier les faits. Si le ministre décide avec les nouveaux faits que ce n'est pas correct la révocation du permis, ce sera correct », explique Claire L. Bérubé, conseillère.

Selon la majorité des élus, ces travaux sont toujours possibles, malgré la présence d'un milieu humide et l'absence de consentement de tous les propriétaires de lots. Ce développement demeure à leurs yeux, le moins coûteux et le plus logique. « Est-ce que ce projet là, vous voulez à tout prix le poursuivre? Nous autres, c'est toujours une question de coûts, là », affirme André Roy.

« Qu'est-ce qui vous pousse à encore poursuivre ce dossier là? », questionne une citoyenne.

« Des fois, il s'agit d'avoir de l'humilité, accepter les choses comme elles sont au lieu de les contester », estime Mario Lebel, un conseiller.

Comme ce conseiller, bien des contribuables s'indignent devant cet acharnement. « Vous jouez avec notre argent. C'est comme si vous alliez au casino avec mon cash. »

« Ça fait trop longtemps que ça dure, on a trop d'argent d'investi là-dedans. »

Plus de 130 mille dollars ont déjà été dépensé en frais juridique dans ce dossier. « C'est ridicule que la municipalité se fait administrer de même. Moi, j'ai honte. »

« On a la preuve ce soir que le conseil n'est pas à l'écoute de ses citoyens. »

« J'ai demandé un référendum pour que la population se prononce, c'est eux les payeurs de taxe », déclare le conseiller, Richard Lebel.

Il n'est pas exclu de demander l'avis des citoyens si d'autres procédures judiciaires doivent être entamées.

Un texte de Catherine Pellerin